



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1289 - 29 avril 2021

PROTECTION DES CULTURES

Combinaison de leviers pour la protection intégrée contre le mildiou

À DÉCOUVRIR

Protection des cultures

1-2

Combinaison de leviers
pour la protection intégrée
contre le mildiou

Communication

3

Une 2^{ème} édition impactante
de la « Faites de la pomme
de terre »

Marchés

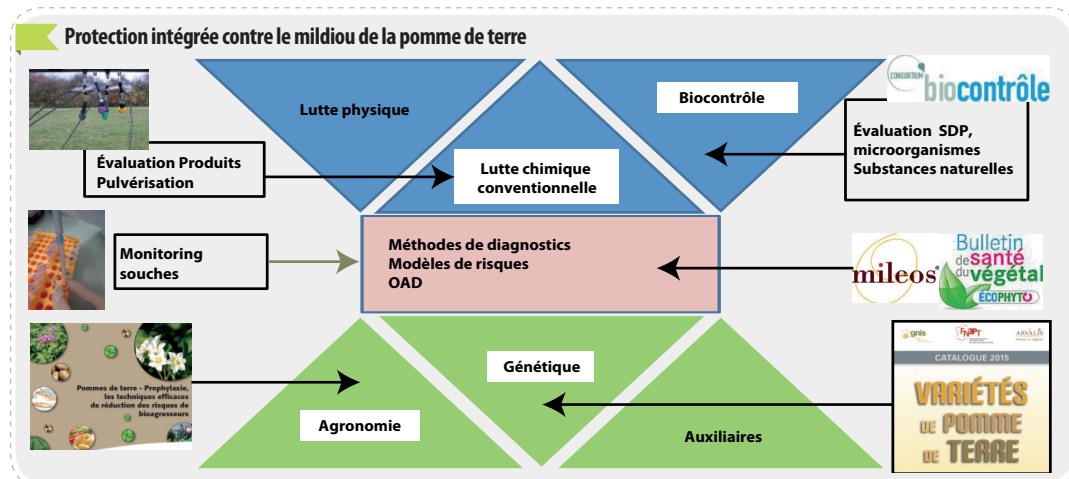
4

Des capacités nationales
pour répondre aux besoins
de l'intersaison

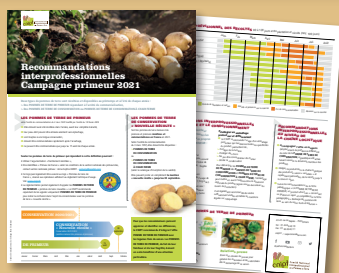
La protection intégrée contre le mildiou de la pomme de terre peut être mise en œuvre par la combinaison de tous les leviers disponibles afin de réduire la pression de maladie présente sur une parcelle et, de ce fait, de réduire au maximum les quantités de fongicides conventionnels utilisés pour la lutte contre cette maladie. Le schéma ci-dessous détaille tous les leviers de la protection et en particulier ceux qui sont utilisables contre le mildiou de la pomme de terre.

Concernant la lutte agronomique, cela concerne, entre autres, la gestion de l'inoculum primaire dont la mise en œuvre passe par des actions territoriales collectives et qui ne relève donc pas d'essais en petites parcelles comme présentés ensuite mais d'actions plus globales à l'échelle des territoires (projet SYNAPTIC à venir). Dans ces essais en petites parcelles intitulés « Combi-

naison de leviers de la PIC », l'objectif est d'optimiser la combinaison de ces différents moyens (résistance variétale, biocontrôle et utilisation de l'outil d'aide à la décision Mileos®) pour réduire à son minimum le besoin de fongicides de synthèse et démontrer que des gains d'IFT fongicides significatifs sont possibles en toute sécurité. Ces travaux ont été réalisés avec le financement de FranceAgriMer dans le cadre de leur appel à projet annuel CASDAR EMO (Projet Com-Pot 2019-2020, suite du projet Opti-Combil de 2018). Quatre leviers ont donc été combinés pour définir des itinéraires de protection cohérents et comparables entre eux et tenant compte des premiers résultats obtenus en 2018 et des capacités expérimentales de chaque site :
- Les traitements ont été pilotés par l'OAD Mileos® pour toutes les modalités avec les seuils de déclenchements actuels selon la résistance variétale.



(Suite page 2)



**Recommandations
interprofessionnelles
Campagne primeur 2021**

En savoir plus sur cnipt.fr

Pomme de terre hebdo
est 100 % numérique.
Pour le recevoir par mail,
veuillez vous inscrire
sur cnipt.fr dans l'onglet
« Newsletter ».

ARVALIS
Institut du végétal



FREDON
HAUTS-DE-FRANCE



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

AVEC LA
CONTRIBUTION
FINANCIÈRE
DU COMPTE
D'AFFECTATION
SPÉCIALE
DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE
ET RURAL

Ces travaux ont été réalisés avec le financement de FranceAgriMer dans le cadre de leur appel à projet annuel CASDAR EMO en partenariat avec la FREDON Hauts-de-France.

(Suite de la page 1)

- La résistance variétale avec 3 niveaux Bintje (sensible, note CTPS = 3), Magnum (assez peu sensible, note CTPS = 6) et Tentation (peu à très peu sensible, note CTPS = 8).
- Le biocontrôle a été introduit à raison de 3 traitements maximum d'un produit proche de l'homologation à base de phosphonate de potassium (phosphite).
- Enfin, des doses réduites de fongicides ont été appliquées pour maintenir l'efficacité globale du programme à un niveau satisfaisant. Le protocole intégrait la valorisation de la résistance variétale à la fois par les dates de traitements Mileos® qui peuvent être différentes selon la variété mais aussi par une adaptation des doses de fongicides selon la résistance variétale. Cette stratégie a aussi pour objectif de ne pas mettre les gènes de résistance trop à contribution sans l'aide de doses réduites de fongicides et/ou biocontrôle pour favoriser leur durabilité. Pour Bintje (sensible), les doses variaient de 100 % en risques forts et sans biocontrôle associé à 60 % ou 40 % dans les autres cas. Pour Magnum (assez peu sensible), les doses variaient de 60 % en risques forts et sans biocontrôle associé à 30 % ou 20 % dans les autres cas. Enfin pour Tentation (peu à très peu sensible), les doses variaient de 30 % en risques forts et sans biocontrôle associé à 20 % ou absence de fongicide dans les autres cas (uniquement biocontrôle). Les essais ont été mis en place à Boigneville (91) et Villers-Saint-Christophe (02) par Arvalis et à Auchy-les-Mines (62) par la Fredon Hauts-de-France.

Résultats

Des pressions de mildiou assez différentes ont été observées en 2019 et 2020 sur les trois sites : assez faible à modérée en conditions totalement naturelles à Auchy-les-Mines, faible à modérée en fin d'essai avec une brumisation légère à Villers-Saint-Christophe et modérée avec une brumisation intensive pendant presque tous les essais à Boigneville. Pour les sites brumisés, Mileos® n'a pas pu être utilisé pendant cette période et ce sont donc des traitements hebdomadaires qui ont été appliqués, réduisant ainsi la baisse d'IFT.

L'évolution de la destruction du feuillage dans les témoins non traités est cohérente avec les notes CTPS et la pression des différents sites. La variété Bintje a été bien attaquée de manière plus ou moins précoce selon les sites et les années. La variété Magnum a été contaminée par le mildiou uniquement sur le site de Villers-Saint-Christophe et en toute fin d'essai 2019 (mi-août).

Pour tous les essais, il convient de calculer un indice de fréquence de traitements (IFT) de référence en prenant en compte la durée de l'essai. L'IFT théorique correspond donc pour chaque essai au nombre de semaines entre la levée et la fin de l'essai.

Les résultats en termes de réduction du nombre de traitements et des IFT pour chaque site et pour des efficacités comparables sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Les résultats montrent que :

- Le climat chaud et sec sur tous les sites a provoqué une pression de mildiou différente en fonction des sites et de l'utilisation ou non de système de brumisation. Avec la brumisation, la pression a été modérée et continue à Boigneville, faible à modérée à Villers-Saint-Christophe et enfin faible à modérée et plus ou moins précoce à Auchy-les-Mines en conditions naturelles. Dans ces conditions, le gain d'IFT apporté par l'utilisation de l'OAD Mileos® peut être estimé de -40 à -50 % environ des IFT totaux de référence en moyenne sur ces 3 années plutôt sèches (mais en partie compensée par la brumisation de certains sites).

- Les comportements variétaux ont été très cohérents par rapport aux notes attribuées lors de leurs inscriptions au catalogue du CTPS. Sans surprise, la variété Bintje (sensible) a pu être attaquée sur les 3 sites alors que Magnum (assez peu sensible) n'a été attaquée que légèrement sur certains sites. Le gain d'IFT apporté par une forte résistance variétale peut être estimé dans ces essais à -40 % environ des IFT totaux de référence sur les 3 années.

- Le biocontrôle (phosphonates de potassium sur 3 traitements) permet un gain d'environ 1 IFT selon la variété soit environ -7 à 10 % des IFT totaux de référence.

- Dans les conditions de ces années 2019 et 2020, la combinaison de tous les moyens de protection intégrée permet de réduire très significativement les IFT (jusqu'à -50 % sur variétés sensibles jusqu'à -96 % sur variétés très peu sensibles) sans prendre de risque sur la protection des parcelles. L'efficacité de ces modalités est comparable à la modalité référence. ■

Denis GAUCHER, Guillaume BEAUVALLET,
Cyril HANNON, ARVALIS-Institut du Végétal

Résultats en termes de réduction du nombre de traitements et des IFT pour chaque site et pour des efficacités comparables

Pourcentage de réduction par rapport à la référence hebdomadaire	Nombre de traitements Boigneville	IFT Boigneville	Nombre de traitements Villers SC	IFT Villers SC	Nombre de traitements Auchy LM	IFT Auchy les Mines
Bintje	-11 à -30%	-20 à -65%	-23 à -77%	-29 à -85%	-22 à -64%	-34 à -75%
Magnum	-11 à -50%	-44 à -91%	-31 à -77%	-62 à -85%	-34 à -82%	-58 à -93%



Pour les internautes, cliquez sur les liens pour en savoir plus

COMMUNICATION

Une 2^{ème} édition impactante de la « Faites de la pomme de terre »

Du 8 février au 21 mars 2021, le CNIPT a mis en place un dispositif de communication impactant, associé à une vague média et un jeu concours consommateur pour stimuler la consommation sur la période hivernale. Les résultats de ce temps fort ont été mesurés par un post-test publicitaire et un questionnaire auprès des opérateurs participants. Le bilan est très positif et invite à reconduire l'action pour 2022.



à N-1 sur la période et à un positionnement autour de grands carrefours d'audience, tels que le tournoi des VI Nations ou encore l'émission populaire The Voice. Les performances en replay TV et sur Facebook sont également meilleures qu'escomptées, de quoi assurer une belle visibilité au légume préféré des Français.

Une saga publicitaire à forte valeur incitative

Le post-test publicitaire* révèle que les spots publicitaires « Il y a de la pomme de terre dans l'air ! » véhiculent efficacement les messages de plaisir (accord de 95 % des interrogés) et de convivialité (93 %). La campagne renforce la fréquence d'achat : 79 % des personnes fortement exposées à la publicité achètent des pommes de terre au moins une fois par mois, vs 68 % pour les non-exposées. Enfin, l'annonce du jeu concours en fin de spot obtient d'excellents résultats en termes d'incitation : elle donne envie d'aller en magasin et d'acheter des pommes de terre pour 89 % des répondants (+ 3 points vs N-1) et amène à consommer davantage de pommes de terre pour 69 % (+ 2 points vs N-1). ■

Juliette DEPRez et Laure PAYRASTRE - CNIPT

Un jeu largement relayé en point de vente

Cette année, 2,8 millions de packs ont annoncé l'opération, soit +16 % vs N-1. 25 opérateurs ont permis le succès de cette opération avec un taux de pose des stickers de 90 % et au moins 8 enseignes participantes. Le jeu avec obligation d'achat a généré 4 000 participations et autant de passages en magasin, et a donc eu un impact positif sur les ventes.

Un plan média surperformant

La vague publicitaire de février-mars a obtenu d'excellents résultats. En TV, 85 millions de contacts ont été touchés, soit + 16 % par rapport aux objectifs. Cette surperformance est liée à un encombrement publicitaire inférieur

*post-test publicitaire de mars 2021 - OpinionWay.

AGENDA

Compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire, des manifestations sont susceptibles d'être reportées ou annulées.

4, 11 et 25 Mai 2021

Les Mardis de Medfel
Événements en ligne
www.medfel.com

13 au 24 Mai 2021

Semaine de l'agriculture française
dans toute la France
www.semainedelagri.fr

13 Mai au 13 Juin 2021

Printemps BIO
dans toute la France
www.agencebio.org

10 Juin 2021

Europatat (édition virtuelle)
www.europatatcongress.eu

1^{er} et 2 Septembre 2021

Potato Europe
Flevoland (Pays-Bas)
www.potatoeurope.nl

28 au 30 Novembre 2021

Salon Interpom
Courtrai (Belgique)
www.interpom.be/fr

9-11 Février 2022

Fruit Logistica
Berlin
www.fruitlogistica.com

EN BREF...

Après-CIPC

Une aide au stockage dans les Hauts-de-France

Le Conseil Régional des Hauts-de-France a voté un Appel à Projets (AAP) pour « la rénovation énergétique des bâtiments de stockage de pommes de terre ». L'ouverture de cette mesure d'aides vient concrétiser les efforts fournis par l'ensemble des maillons de la filière depuis l'automne 2019 pour sensibiliser les pouvoirs publics à l'adaptation nécessaire des installations de stockage afin d'accompagner les producteurs dans la transition vers les solutions de remplacement du CIPC interdit depuis le 8 août 2020. Cet appel à projets est ouvert

aux producteurs du 3 mai au 2 juillet 2021 pour aménager des bâtiments de stockage de pommes de terre construits avant 2010. Il est doté d'une enveloppe globale de 7,5 millions d'euros sur 2021 et 2022. Le montant des investissements éligibles par dossier est de 4 000 € mini à 50 000 € maxi avec un taux d'aides de 40 %. Pour en savoir plus : <https://europe-en-hautsdefrance.eu/appels-a-projets/>

France

Julien Denormandie annonce un « Varenne de l'eau »

Dans une tribune parue dans le Journal du dimanche (25 avril), le ministre de

l'Agriculture Julien Denormandie annonce l'organisation, avant l'été, d'un « Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique ». « Trop souvent, les débats sur l'agriculture se perdent dans le détail et oublient l'essentiel » écrit le ministre. Plusieurs sujets seront inscrits à l'ordre du jour de ce rendez-vous comme la rémunération des agriculteurs ou l'adaptation au changement climatique, une adaptation qui passera par « la science et la raison ». Mais le sujet phare devrait être la gestion de l'eau. « L'aménagement hydraulique est trop souvent freiné » constate le ministre, qui souhaite résoudre les conflits d'usage dans la concertation, mais « sans que celle-ci ne dure dix ans comme cela reste trop souvent le cas ».



: Pour les internautes, cliquez sur les liens pour en savoir plus

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 16

Variétés de consommation courantes

Bintje France non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	120 (=)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	510 (=)
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	120 (↗)
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	230 (=)

Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat.I +35mm filet 2,5kg	nc.
Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg	630 (↗)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 16

Conservation France biologique	1030 (↘)
--------------------------------	----------

Export-Stade expédition - Semaine 16

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	220 (=)
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	180 (=)
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	160 (↗)
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	nc.

Rungis - Semaine 16

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	800 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	340 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	200 (=)

N.B. : entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Février 2021	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	106	+ 3

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Février 2021	Variation en % sur un an
Pommes de terre	195,3	- 0,5

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7.5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 15 et 16
Consommation polyvalente	185 (=)
Chair ferme blanche	215 (↘)
Chair ferme rouge	375 (↘)

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Mars 2021	Variation en % sur un an
Pommes de terre	111,57	- 0,9

Source : INSEE

Prix au détail en GMS - €/kg

	Semaine 16	Variation en % sur 1 an
Conservation France lavée filet 5kg	0,72	-
Four, frites ou purée de conservation France filet 2,5kg	1,02	-
Vapeur ou rissolée de conservation France filet 2,5kg	1,16	-

Source : RNM

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Pays-Bas (cotation NAO + VTA) - Semaine 17

Frites 40 mm+	72,5-100 (↗)
NAO Export 40 mm, vrac fritable	52,5-60 (=)

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 17

Fontane, Challenger (tout venant 35 mm+, vrac, départ)	75-90 (↗)
--	-----------

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 15

Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés	198,9 (↗)
--	-----------

Des capacités nationales pour répondre aux besoins de l'intersaison

Sur le marché national du retail, l'activité commerciale a été globalement fluide sur les précédentes semaines. Le rayon pommes de terre dans son ensemble reste attrayant, grâce à sa diversité d'offres, tant culinaires que de formats, qui permet de satisfaire une diversité de consommateurs et de proposer des produits adaptés à chaque occasion de consommation (plats familiaux, repas individuels...). Certains distributeurs et autres détaillants proposent des offres primeurs, notamment dans les régions françaises de production. Les offres de produits de saison devraient tendre à s'élargir à l'échelle nationale, en lien avec la montée des volumes récoltés, à partir de la mi-mai. Les productions nationales issues des bassins précoces, sur les produits primeurs et Nouvelle Récolte, devraient disposer de toutes les capacités, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, pour satisfaire aux besoins des consommateurs avides de produits de fraîcheur, issus des terroirs régionaux et de saison.

À l'export, la demande est plus vigoureuse de la part des acheteurs italiens et des pays d'Europe de l'Est. Nos offres gagnent en attractivité sur le ratio qualité-prix face à la concurrence, d'autant que les stocks se réduisent fortement dans ces pays. L'offre française garde globalement son attrait sur des produits de qualité destinés (en bout de chaîne) à une commercialisation chez les distributeurs locaux.

Veille internationale (semaine 16 – source : CNIPT d'après World Potato Markets)

Espagne : les premières pommes de terre hâtives ont été récoltées la semaine dernière à Séville. Les rendements seraient inférieurs à ceux de l'an dernier (de l'ordre de 30 % dans certaines parcelles). L'Andalousie, principale région productrice de pommes de terre précoces, a planté au total 5 370 hectares, soit un niveau stable. La deuxième plus grande région, Murcie, a diminué sa superficie de 6,4 % à 2 480 hectares.

Royaume-Uni : la plantation 2021 devrait être la deuxième plus faible superficie jamais enregistrée. Avec une baisse annoncée de 5 % de la superficie nationale, à 135 090 hectares, le pays disposerait de la plus petite surface enregistrée depuis 2015. Si le rendement national atteint la moyenne quinquennale de 38,6 tonnes/ha, alors la production serait de 5,2 millions de tonnes, soit 6,4 % de moins qu'en 2020.

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél : 01 44 69 42 10

Fax : 01 44 69 42 11

Directrice de publication

Rédactrice en chef :

Florence Rossillion

Conception graphique :

Aymeric Ferry

Dépôt légal : à parution

ISSN n° 0991-3351

